

# Instantanés

22 février

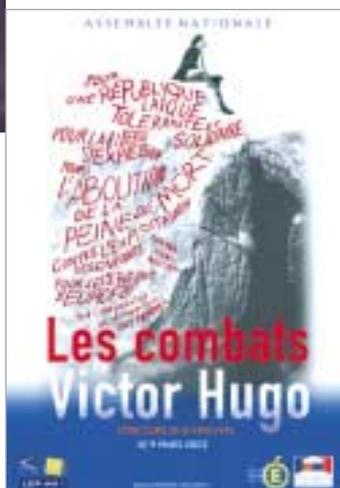
## Les députés de la XI<sup>e</sup> législature clôturent leurs travaux



Le 22 février, à 1 heure 45 du matin, le Président de séance clôt les travaux de la XI<sup>e</sup> législature (1997-2002). Durant ces cinq années, les députés ont siégé 4 615 heures en séance publique, réparties sur 511 jours. 431 lois ont été adoptées et promulguées, qui avaient été enrichies par 16 800 amendements. Quinze commissions d'enquête ont rendu leur rapport sur des sujets aussi divers que les droits de l'enfant, les sectes, la gestion des services publics en Corse, la sécurité alimentaire ou les risques industriels.

9 mars

## L'Assemblée nationale rend hommage à Victor Hugo



Samedi 9 mars s'est déroulée dans l'hémicycle la finale du concours de plaidoyers "les combats de Victor Hugo" organisé par l'Assemblée nationale et le ministère de l'Éducation nationale. Ouvert à tous les lycéennes et lycéens de France, ce concours a couronné des discours plaidant notamment contre l'exil politique et pour l'amélioration de la condition des femmes, rappelant ainsi la force et l'actualité de la pensée de Victor Hugo qui fut, après avoir été pair de France, député du département de la Seine de 1848 jusqu'au coup d'Etat de 1851, puis à nouveau en 1871.

9 et 16 juin

## Les Français choisissent leur nouvelle Assemblée



Les dimanches 9 et 16 juin, près de 41 millions d'électeurs sont appelés aux urnes pour élire les 577 députés de la XII<sup>e</sup> législature. 58 députés sont élus dès le premier tour. A l'issue d'un scrutin marqué par une forte abstention (près de 40 % au deuxième tour), les Français confirment les orientations dégagées par l'élection présidentielle. Au soir du 26 juin, la nouvelle Assemblée se compose, à droite du groupe UMP (365 membres) et du groupe UDF (29 membres), à gauche du groupe socialiste (141 membres) et du groupe des député-e-s communistes et républicains(21). Elle compte aussi 21 députés non-inscrits. Fait marquant : 175 nouveaux députés font leur entrée pour la première fois au Palais Bourbon.

# 2002

3 juillet

## Déclaration de politique générale du Gouvernement

2 juillet - 3 août

### Première session extraordinaire de la législature

25 juin

### Un nouveau Président pour l'Assemblée nationale



Le 25 juin, Jean-Louis Debré est élu Président de l'Assemblée nationale, au deuxième tour de scrutin. Dans sa première allocution, il appelle la nouvelle Assemblée "à une vigilance accrue dans l'exercice de ses prérogatives de contrôle du Gouvernement, d'élaboration de la loi, et, surtout, d'évaluation de ses conséquences sur la vie quotidienne des Français". Soucieux que le Parlement, "enceinte naturelle de la démocratie", exerce la plénitude de ses pouvoirs et soit la "caisse de résonance" de la société, le Président Jean-Louis Debré s'engage à exercer "une présidence impartiale, en même temps qu'attentive, accessible, disponible".



La session extraordinaire ouvre ses travaux le 2 juillet, avec la lecture d'un message du Président de la République, Jacques Chirac, qui se déclare favorable au renforcement des pouvoirs de contrôle du Parlement, afin que ce dernier se donne "réellement les moyens d'évaluer l'action publique". Au cours de la session extraordinaire, qui se clôt le 3 août, cinq importants projets de loi sont adoptés, portant notamment sur la sécurité, la justice, les finances publiques et le soutien à l'emploi des jeunes en entreprise.



Le 3 juillet, l'Assemblée entend la déclaration de politique générale présentée par le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin. Le Premier ministre rappelle que "le Parlement est le cœur de notre démocratie, le lieu où tous les Français se sentent représentés, le lieu où est pensé et défendu l'intérêt général". Il s'engage, conformément au message du Président de la République, à rendre des comptes chaque année sur la mise en œuvre des engagements pris et à annoncer les étapes suivantes de son action. Après le débat, la confiance est accordée au Gouvernement par 374 voix contre 173.

# Instantanés

12 novembre

## Un autre regard sur l'exclusion



Le 12 novembre, le Président Jean-Louis Debré inaugure à proximité de l'hémicycle, en présence de Dominique Versini, Secrétaire d'État à la lutte contre la précarité et l'exclusion, une exposition photographique intitulée :

“Changeons de regard sur l'exclusion”.

Organisée à l'initiative du Secrétariat d'État, cette exposition présente vingt photographies en noir et blanc portant chacune un message de mobilisation et d'espoir, le thème retenu étant “les gestes du monde associatif dans le domaine de la précarité”.

14 novembre

## Le Mexique et son Président à l'honneur dans l'hémicycle



Le 14 novembre, le Président des États-Unis du Mexique, Vicente Fox Quesada est le premier chef d'État étranger à s'exprimer devant les députés de la XII<sup>e</sup> législature. Après avoir salué avec émotion les liens anciens qui unissent les deux pays, Vicente Fox Quesada insiste sur la convergence croissante des points de vue français et mexicain dans le domaine des relations internationales, dans le sens d'un développement du multilatéralisme.

19-21 novembre

## L'Assemblée à la rencontre des maires de France



Du 19 au 21 novembre, l'Assemblée nationale est présente au Salon des Maires grâce un vaste espace convivial spécialement conçu pour cet événement. Coïncidant avec l'examen du projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République, la présence de l'Assemblée rencontre un succès exceptionnel, tant par le nombre de visiteurs accueillis sur le stand (15 000) que par les réactions très favorables qu'elle suscite : 10 000 rapports parlementaires sont ainsi distribués à des visiteurs désireux d'en savoir plus sur le travail quotidien des députés.

Une photo panoramique de l'hémicycle est remise à chaque visiteur.

# 2002

3 décembre

## L'avenir de l'Europe en débat dans l'hémicycle

Décembre

### Les députés votent pour leur logo

26 novembre

### Exposition photos sur les Gouvernements de la V<sup>e</sup> République



Organisée du 26 novembre au 5 décembre dans la salle des Fêtes et la galerie des Tapisseries, l'exposition photographique consacrée aux Gouvernements qui se sont succédé de 1958 à nos jours est inaugurée par le Président de l'Assemblée nationale. En présence de deux anciens Premiers ministres, Pierre Messmer (1972-1974) et Michel Rocard (1988-1991), Jean-Louis Debré rend hommage à "l'unité profonde d'une République toujours en mouvement".

Initiative sans précédent au Palais Bourbon, les 577 députés sont appelés à se prononcer, à l'initiative du Président Jean-Louis Debré et de François Baroin, Président de la Délégation à la communication, sur le nouveau logo de l'Assemblée nationale. Les parlementaires ont également à choisir entre deux "lignes graphiques" et à donner leur sentiment sur la communication de l'institution au travers d'une vingtaine de questions concernant la valorisation du travail accompli par le député, l'éducation à la citoyenneté ou encore l'accueil du public et les relations du député avec les citoyens.



Le 3 décembre, Valéry Giscard d'Estaing, Président de la Convention sur l'avenir de l'Europe, est invité à exposer aux députés l'état des travaux sur la future architecture européenne.

Moment exceptionnel : en dehors des réceptions de chefs d'Etat, aucune personnalité extérieure à la vie parlementaire n'avait été avant lui conviée à s'exprimer dans l'hémicycle. Dans son intervention, Valéry Giscard d'Estaing fait part de sa volonté de relever le défi d'une Europe plus démocratique en même temps qu'élargie, grâce en particulier à une plus grande implication des Parlements nationaux dans la vie et les décisions de l'Union européenne.